



Ministère des Finances
Le Cabinet du Ministre



Francis Gilbert
Lieu de destination
pour 22/11/2019
[Signature]

N° CAB/MIN.FINANCES/ECO/ADM/2019/5076

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
- Son Excellence Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre des Finances
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à Kinshasa/Gombe

A Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Transmission de la déclaration de la BCC
au Secrétariat Technique de l'ITIE RDC

Monsieur le Gouverneur,

Le Comité National de l'ITIE RDC a l'obligation de publier le rapport ITIE-RDC 2017 au plus tard le 31 décembre 2019, sous peine de suspension de la République Démocratique du Congo du statut « conformité ».

A cet effet, Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances me charge de vous demander d'instruire vos services, en vue de transmettre dans les meilleurs délais, au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, la déclaration ad hoc de la BCC.

Je vous prie agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma considération respectueuse.

Professeur NGONGA NZINGA Vincent





Ministère des Finances
Le Cabinet du Ministre



Francis, Gilbert
Lieu de destination
par disposition
22/11/2019

N° CAB/MIN.FINANCES/ECO/ADM/2019/5076

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
- Son Excellence Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre des Finances
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à Kinshasa/Gombe

A Monsieur le Gouverneur de la Banque
Centrale du Congo
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Transmission de la déclaration de la BCC
au Secrétariat Technique de l'ITIE RDC

Monsieur le Gouverneur,

Le Comité National de l'ITIE RDC a l'obligation de publier le rapport ITIE-RDC 2017 au plus tard le 31 décembre 2019, sous peine de suspension de la République Démocratique du Congo du statut « conformité ».

A cet effet, Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances me charge de vous demander d'instruire vos services, en vue de transmettre dans les meilleurs délais, au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, la déclaration ad hoc de la BCC.

Je vous prie agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma considération respectueuse.

Professeur **YONGA NZINGA Vincent**

